

La rentrée scolaire 2013 en quelques chiffres...



Fournitures scolaires : Un engagement politique fort

La gratuité des fournitures scolaires pour les familles
est assurée, pour un montant total de

72 000 euros

par décision du Conseil Municipal de Méricourt

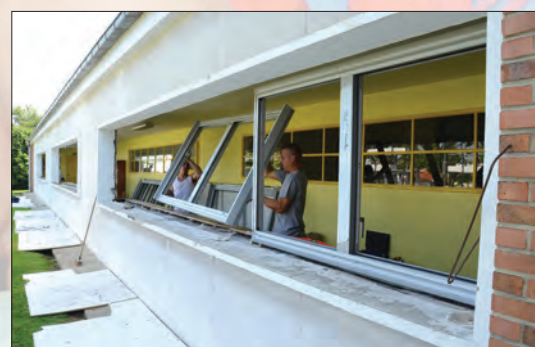
Effectifs Ecoles Maternelles et Élémentaires		
ÉCOLES	Septembre 2013	Classes
COURTY GUY	19	1
COSETTE	75	3
LANNOY	132	5
NEVEU	106	5
KERGOMARD	83	4
SAINT-EXUPERY MATERNELLE	73	3
TOTAL MATERNELLES	488	21
PASTEUR	225	9
MANDELA	163	7
MERMOZ	189	9
CURIE	140	7
SAINT-EXUPERY ÉLÉMENTAIRE	107	5
TOTAL ÉLÉMENTAIRES	824	37

Effectifs Collège Henri Wallon Septembre 2013		
Collège		
Niveau	Effectifs	Classes
6ème	155	7
5ème	169	8
4ème	132	6
3ème	126	6
Total	582	27
SEGPA		
Niveau	Effectifs	
6ème	10	
5ème	16	
4ème	10	
3ème	13	
ULIS	11	
Total	60	



Les travaux dans les écoles

D'importants travaux ont été réalisés cet été. Des travaux lourds avec des remplacements de menuiseries complètes, des assainissements refaits à neuf et dans l'ensemble des bâtiments, des opérations de maintien, de propreté, de peintures et de changement de matériel.

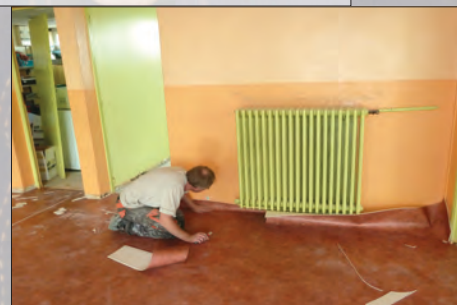


IMPORTANT !

Inondations de Juillet

Suite aux diverses sollicitations de la Municipalité auprès des Services de l'État au sujet des dégâts causés par les fortes pluies du 26 juillet dernier, la Préfecture du Pas-de-Calais nous informe qu'un arrêté de catastrophe naturelle a été publié au Journal Officiel. Les Méricourtois concernés peuvent désormais se rapprocher de leur assureur avec les références suivantes :

«Arrêté du 10 septembre 2013 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle NOR : INTE1322057A (voir page 7 du texte pour les inondations et coulées de boue du 26 juillet à Méricourt)».



MÉRICOURT ACTUALITÉS N°51 Septembre 2013

Directeur de la Publication : Bernard BAUDE, Maire
Rédaction, Photographies et Conception graphique :
Service Communication - Ville de Méricourt

MERICOURT

actualités



Sept. 2013

Vive l'école de de la République !



L'année dernière, le nouveau gouvernement prenait ses marques. En septembre 2013, pour sa deuxième rentrée scolaire, le voilà désormais dans l'action. L'ambiance, mardi 3, à Méricourt ? Le moral des enseignants semble remonter en flèche, eux qui avaient été si durement frappés par le dénigrement odieux de leur travail durant les années Sarkozy. Cette amélioration notable est une bonne nouvelle pour les 1 312 élèves des nos maternelles et écoles élémentaires, ainsi qu'aux 642 collégiens de Méricourt. Cependant, la réforme des rythmes scolaires, sujet déjà abordé dans nos parutions municipales, soulève toujours des questions qui devront obligatoirement être résolues d'ici la rentrée 2014...

Le coût de la rentrée 2014 ?

«La réforme des rythmes scolaire délègue aux communes la qualité du temps périscolaire. Mais derrière cette réforme se cache une tentation de retirer l'art et la culture du temps scolaire. Et si l'Éducation nationale ne dispense plus que les enseignements dits fondamentaux, ce sera aux familles méricourtoises et à notre Ville de faire le reste. Ainsi, partout en France, on verra des communes organiser des activités théâtrales, musicales... avec des animateurs compétents, et d'autre part, des communes se contenter d'un sifflet pour jouer au football.

2014 pour horizon

Comme la très grande majorité des communes de France, Méricourt a opté pour une application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Ce n'est pas par peur des lendemains, bien au contraire ! Plusieurs questionnements sont soulevés par cette réforme. En effet, il n'est toujours pas précisé comment les communes prendront en charge la demie journée supplémentaire. Au-delà des coûts de chauffage, d'éclairage... la grande question reste le financement et la formation des encadrants présents dans les salles de classes. Et pour tout dire, on aperçoit déjà les villes aisées qui pourront se permettre une école de qualité quand les autres en seront réduites à des expédients. L'égalité républicaine ne peut que disparaître. À moins que l'État assume ses responsabilités et permette ainsi à toutes les communes un financement juste de la réforme.

Dans l'immédiat, et comme chaque année, la Municipalité de Méricourt a mis à profit les congés scolaires d'été pour préparer cette rentrée. Les Services Techniques se sont occupés des dix bâtiments communaux que sont les différentes écoles maternelles et élémentaires : gros travaux pour certains et remises au propre pour tous ! L'exploit est d'autant plus remarquable que ces mêmes Services Techniques ont œuvré alors que les centres de loisirs, installés dans les écoles, sont

en pleine activité. Le Service communal de l'Éducation n'était pas en reste et, en concertation avec les enseignants, a inscrit les nouveaux élèves (les entrées en maternelle, mais aussi les nouveaux arrivants), répondu aux demandes de dérogation à la carte scolaire et passé auprès des fournisseurs l'énorme commande de fournitures remises gratuitement aux élèves le jour même de la rentrée. 72 000 euros de fournitures diverses sont ainsi distribués (voir P.4). Ce Service municipal assure également le bon fonctionnement de «l'aide à la scolarité». Ce «plus» municipal permet de réunir certains soirs de l'année parents, enfants et accompagnateurs pour vivre le moment des devoirs dans la sérénité.

Bernard BAUDE

